



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Espagne

Question écrite n° 73923

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les tensions interethniques en Espagne méridionale. La localité d'El Ejido a, notamment, été le centre de violences racistes sans précédent en Espagne. Devant ce contexte particulièrement tendu en Andalousie, il voudrait connaître son sentiment à propos de ces heurts.

Texte de la réponse

L'Espagne, et notamment la région d'Andalousie, est l'objet, depuis quelques années, d'une forte immigration. Les offres d'emploi proposées principalement dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme ont attiré un grand nombre d'immigrants réguliers, auxquels continuent de s'ajouter de nombreux immigrants clandestins. Cet afflux massif et rapide d'étrangers s'est heurté, en Espagne comme dans les autres pays européens d'immigration récente, à des difficultés d'intégration. A l'instar des autres pays membres de l'Union européenne et en concertation avec eux, l'Espagne a pris des mesures pour réglementer les conditions d'immigration et pour faciliter l'intégration économique et sociale des populations étrangères dans la société locale. C'est précisément pour prévenir les incidents, tels que ceux qui se sont produits à El Ejido en février 2000, que le gouvernement espagnol et les différentes communautés autonomes ont mis en place un important programme de mesures en faveur des immigrés dans les domaines de la formation, de l'emploi, du logement, de l'assistance sociale, de l'éducation, de la culture et de la santé.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73923

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1344

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2310